

## Délibération du conseil municipal

### Séance du 29 mars 2014

Le vingt neuf mars deux mil quatorze, à 10 heures, le conseil municipal de la commune de Gluiras régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes, sous la présidence de Mme le Bournault Elisabeth, Maire.

Etaient présents : Mmes Armand Georgette, Chabal Fabienne, Courthial Marie-Laure, Michel Maryline, MM. Besson François, Courthial Gildas, Fayard Etienne, Fougier Sébastien, Havond Mickaël, Kandouci Christian et Tauleigne Marc.

#### Installation du conseil municipal.

Madame Elisabeth le Bournault, maire sortant, donne lecture des résultats des élections municipales du 23 mars 2014, installant ainsi la nouvelle assemblée communale :

« les conseillers sont inscrits par nombre de voix obtenues lors du scrutin municipal. En cas d'égalité, ils sont classés du plus âgé au moins âgé ».

1	TAULEIGNE Marc	24/04/48	Enseignant retraité	Les Ecluses	29 mars 2014	227 voix
2	FOUGIER Sébastien	25/05/76	Agriculteur	Les Clos	29 mars 2014	211 voix
3	HAVOND Mickaël	01/07/82	Artisan menuisier	Plos	29 mars 2014	207 voix
4	FAYARD Etienne	20/01/67	Agriculteur	Rioufol	29 mars 2014	205 voix
5	ARMAND Georgette	09/05/52	Retraîtée	La Chapelle	29 mars 2014	200 voix
6	COURTHIAL Marie-Laure	08/07/54	Animatrice	La Croix	29 mars 2014	199 voix
7	BESSON François	16/06/46	Retraité	Moulancher	29 mars 2014	193 voix
8	COURTHIAL Gildas	11/12/93	Employé Travaux Publics	La Flacheyre	29 mars 2014	193 voix
9	MICHEL Maryline	29/08/86	Assistante maternelle	Le Mareton	29 mars 2014	189 voix
10	CHABAL Fabienne	16/01/64	Agent de recouvrement	Peyrus (26)	29 mars 2014	185 voix
11	KANDOUCI Christian	17/03/68	Technicien de maintenance	Le Village	29 mars 2014	171 voix

La présidence de la séance est alors assurée par M. François Besson, doyen d'âge et le secrétariat de séance par M. Gildas Courthial, benjamin.

#### 20140329-1013 Election du maire.

Le président fait appel à candidature au sein du conseil municipal. Monsieur Marc Tauleigne se déclare candidat à la fonction de maire.

Aucun autre candidat ne se faisant connaître, le président demande aux conseillers municipaux de se prononcer à scrutin secret. Le dépouillement est assuré par le président et le secrétaire de séance. Les résultats sont les suivants :

Votants : 11

Blanc : 0

Exprimés : 11

Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

Marc Tauleigne : 11 voix.

Monsieur Marc Tauleigne est élu maire de la commune de Gluiras, au premier tour de scrutin.

Le président passe alors la présidence de l'assemblée au maire venant d'être élu. Après avoir remercié les conseillers municipaux pour leur vote et la confiance ainsi manifestés, Monsieur le Maire passe à l'élection des adjoints.

#### 20140329-1014 Election du premier Adjoint.

Monsieur le maire fait appel à candidature au sein du conseil municipal. Madame Georgette Armand fait acte de candidature. Aucun autre candidat ne se faisant connaître, le président demande aux conseillers municipaux de se prononcer à scrutin secret. Le dépouillement est assuré par monsieur Courthial Gildas. Les résultats sont les suivants :

Votants : 11

Exprimés : 11

Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

Georgette Armand : 11 voix.

Madame Georgette Armand est élue Premier adjoint au maire, au premier tour de scrutin.

#### **20140329-1015 Election du deuxième Adjoint.**

Monsieur le maire fait appel à candidature au sein du conseil municipal. Monsieur Sébastien Fougier fait acte de candidature. Aucun autre candidat ne se faisant connaître, le président demande aux conseillers municipaux de se prononcer à scrutin secret. Le dépouillement est assuré par monsieur Courthial Gildas. Les résultats sont les suivants :

Votants : 11

Exprimés : 11

Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

Sébastien Fougier : 11 voix.

Monsieur Sébastien Fougier est élu Deuxième adjoint au maire, au premier tour de scrutin.

#### **20140329-1016 Election du troisième Adjoint.**

Monsieur le maire rappelle que les communes de 100 à 500 habitants doivent désigner deux adjoints réglementaires et qu'elles ont la possibilité de créer un poste d'adjoint supplémentaire, ce qui sera fait sur la commune de Gluiras.

Monsieur le maire fait appel à candidature au sein du conseil municipal. Monsieur François Besson fait acte de candidature. Aucun autre candidat ne se faisant connaître, le président demande aux conseillers municipaux de se prononcer à scrutin secret. Le dépouillement est assuré par monsieur Courthial Gildas. Les résultats sont les suivants :

Votants : 11

Exprimés : 11

Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

François Besson : 11 voix.

Monsieur François Besson est élu Troisième adjoint au maire, au premier tour de scrutin.

#### **20140329-1017 Indemnités de fonctions.**

Monsieur le maire expose les dispositions réglementaires relatives aux indemnités de fonction des élus (maire et adjoints) et propose de diminuer ses indemnités pour que l'ensemble des trois adjoints perçoivent le même pourcentage d'indemnisation soit 6.6 % mais que la nomination d'un troisième adjoint ne grève pas les finances de la commune.

Fonction	Indice de référence	Pourcentage	Date d'effet
Maire	1015	10.4%	30 mars 2014
Premier adjoint	1015	6.6 %	30 mars 2014
Deuxième adjoint	1015	6.6 %	30 mars 2014
Troisième adjoint	1015	6.6%	30 mars 2014

Après en avoir délibéré, les indemnités sont votées à l'unanimité par l'ensemble du conseil.

#### **20140329-1018 Désignation des élus communautaires.**

Monsieur le maire rappelle que pour les communes de moins de 500 habitants, le maire est automatiquement le conseiller communautaire titulaire. Georgette Armand, son premier adjoint sera le conseiller communautaire suppléant.

Pour information le prochain conseil municipal sera programmé le 11 avril à 20h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30.